

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-quatrième (24<sup>e</sup>) jour de mai 2018, à 21 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers(ères) suivants (es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert Ruel, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau

Absente : Madame Diane Jacob, conseillère

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous et chacun des membres du conseil tel que prescrit.

## **02 Adoption de l'ordre du jour**

2018-05-113

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Contrat pour travaux à effectuer dans les rues Gervais et Crête
- 04 Système postal
- 05 Classification de la route Lefebvre
- 06 Nomination des vérificateurs pour l'année 2018
- 07 Contre-offre, terrain dans la rue Crête
- 08 Questions
- 09 Levée de la séance

- Adoptée –

## **03 Contrat pour travaux à effectuer dans les rues Gervais et Crête**

2018-05-114

Proposé par : Marco Périgny

Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu que suite aux soumissions reçues pour des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le développement résidentiel municipal des rues Gervais et Crête, le contrat est accordé à la compagnie « La Sablière de Warwick Ltée » pour la somme de 248 709,90 \$. Il est entendu que cette résolution est conditionnelle à l'acceptation du règlement d'emprunt numéro 295-2018 par le service du financement du ministère des Affaires municipales.

- Adoptée -

## **04 Système postal**

2018-05-115

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu que, dans le but d'aider à la sauvegarde du bureau de poste local, le conseil municipal avise la compagnie « Neopost Canada Ltd » du non-renouvellement du contrat pour la timbreuse et désire y mettre fin le 8 juillet 2018.

- Adoptée -

## **05 Classification de la route Lefebvre**

2018-05-116

CONSIDÉRANT l'état lamentable de la route Lefebvre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hérouxville a entrepris, en 2017, des travaux pour enlever le pavage de cette route, espérant que son entretien en serait facilité, ce qui ne fut pas le cas ;

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes reçues en provenance de gens de l'extérieur de notre municipalité et concernant l'état de cette route ;

CONSIDÉRANT les coûts astronomiques pour reconstruire cette route ;

CONSIDÉRANT QUE la route Lefebvre est utilisée par beaucoup de citoyens provenant des autres municipalités limitrophes pour se rendre, entre autres, à leur travail, au centre hospitalier;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules d'urgence utilise cette route dans le but de se rendre plus rapidement sur les lieux d'un incendie, d'un accident et autre événement;

CONSIDÉRANT QUE lors du Festival western de Saint-Tite, cette route connaît un très fort achalandage ;

Il est proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

DE demander au ministre des Transports du Québec, de modifier la classification de la route Lefebvre pour qu'elle soit reconnue intermunicipale.

DE demander l'appui des municipalités de Saint-Séverin, Saint-Adelphe, Saint-Stanislas et à la Ville de Saint-Tite dans ce dossier.

- Adoptée -

## **06 Nomination des vérificateurs pour l'année 2018**

2018-06-117

Proposé par : Michel Tremblay

Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu de demander des soumissions par invitation auprès de trois firmes de vérificateurs pour la vérification du dossier de fin d'année 2018 de la municipalité de Hérouxville.

- Adoptée -

## **07 Contre-offre, terrain dans la rue Crête**

2018-06-118

Proposé par : Michel Tremblay

Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu que ce conseil maintient la contre-offre faite à Madame Marie-Anne Trudel et Monsieur Steve Genest pour la vente du lot 5 549 021, le coût étant maintenu à 20 \$ du mètre carré, taxes en sus.

- Adoptée -

## **08 Questions**

Aucune question

## **21 Questions**

## **09 Levée de la séance**

2018-05-119

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Marco Périgny il est résolu de lever la séance à 22h20.

— Adoptée —